



HAL
open science

Sport professionnel en Normandie : vers un leadership régional stabilisé ?

Christophe Durand, Boris Helleu

► **To cite this version:**

Christophe Durand, Boris Helleu. Sport professionnel en Normandie : vers un leadership régional stabilisé?. *Études normandes*, 2011, Hier, aujourd'hui, sports en Normandie, 60ème année (1), pp.47-57. 10.3406/etnor.2011.1835 . hal-02330090

HAL Id: hal-02330090

<https://hal.science/hal-02330090v1>

Submitted on 23 Oct 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

Sport professionnel en Normandie : vers un leadership régional stabilisé ?

Christophe Durand, Boris Helleu

Citer ce document / Cite this document :

Durand Christophe, Helleu Boris. Sport professionnel en Normandie : vers un leadership régional stabilisé ?. In: Études Normandes, 60e année, n°1, 2011. Hier, aujourd'hui, sports en Normandie. pp. 47-57;

doi : <https://doi.org/10.3406/etnor.2011.1835>

https://www.persee.fr/doc/etnor_0014-2158_2011_num_60_1_1835

Fichier pdf généré le 08/10/2019

Sport professionnel en Normandie : vers un leadership régional stabilisé ?

*Christophe Durand, Boris Helleu**

La capacité d'un club à émerger, se développer et pérenniser sa présence parmi l'élite professionnelle dépend de facteurs multiples. On peut différencier les éléments internes des facteurs exogènes.

- Les premiers sont liés au savoir-faire des salariés et actionnaires et plus largement des parties prenantes pour mettre en œuvre des stratégies permettant de stabiliser le club au meilleur niveau sportif et économique, voire à faire de l'équipe professionnelle un des leaders dans son sport aussi bien à l'échelon national que continental.

- Les facteurs exogènes relèvent d'une dimension contingente sur laquelle l'entreprise de spectacle sportif n'a que peu d'influence. Parmi ceux-ci, les facteurs démographiques permettent d'expliquer aussi bien la capacité d'une ville à être durablement performante dans les compétitions européennes de football que l'organisation géographique du sport en Amérique du Nord (HELLEU, DURAND 2007). Ainsi, la taille et la fonctionnalité de la ville d'implantation constituent des variables pertinentes de localisation et de succès. En intégrant la dimension concurrentielle, on peut même considérer l'importance de la zone de chalandise du club sportif comme une condition nécessaire de pérennité, sauf cas exceptionnel d'un soutien majeur de type mécénat qui « porte » la firme dans un environnement de potentiel de marché défavorable.

L'objet de cette contribution est d'analyser ce phénomène dans le cas de la Grande Normandie au cours des trente dernières années. A l'échelle régionale, nous postulons que le nombre et la localisation des clubs performants dans différentes disciplines relèvent de la trame urbaine de la région (HELLEU 2007). Nous envisagerons l'existence de logiques de localisation et promotion des sports dans le cadre d'une concurrence régionale.

Ce constat pose alors la question de la politique publique d'allocation des moyens disponibles. Les collectivités publiques sont devenues très attentives à l'offre de spectacles sportifs qu'elles soutiennent via la mise à disposition d'infrastructures financées par le contribuable, le subventionnement des clubs, l'achat de prestations ou un régime fiscal local bienveillant (BOURG & NYS 2006 ; CHARRIER & DURAND 2002). Le coût total de ce soutien public s'est sensiblement accru au cours des dernières décennies, rendant les choix de plus en plus cruciaux et parfois douloureux (DURAND, BOURHIS 2008).

*Respectivement, Professeur et Maître de conférences, EA IOA 4620 UCBN Caen

La représentation régionale normande via les clubs d'élite a-t-elle évolué au cours des dernières décennies ? En outre, observe-t-on des phénomènes de concurrence générant une émulation ou des évictions entre les clubs haut- et bas-normands ? A terme, l'élévation des standards et des coûts aboutira-t-elle à stabiliser une répartition géographique propre à répondre à l'importance des demandes locales ?

Afin de répondre à ces questions, le football bénéficiera d'un regard particulier, le rugby d'élite ne s'étant pas implanté en Normandie (RAVENEL, 2004). Pour les sports en salle, nous observerons le basket et accessoirement le hockey sur glace qui bénéficie d'une longue tradition à Caen, Rouen et Cherbourg. Le volley et le hand n'ont jamais réellement constitué des alternatives sérieuses.

Afin de faciliter la lecture et les comparaisons inter-sports, nous envisageons les compétitions non pas seulement par leur nom (L1, L2 et national pour le football, Pro A, Pro B ou ligue féminine pour le basket, ligue Magnus pour le hockey) mais par le niveau qu'elles représentent. Par exemple, la L1 de football et la Pro A en basket sont des championnats de niveau 1. Le souci de mobiliser dans l'analyse aussi bien le football que des sports en salle soulève quelques biais. Si l'étude envisage 31 saisons de 1980 à 2010, toutes ne sont pas référencées selon les niveaux et selon les sports. Ainsi, pour le football, les données sont complètes sur l'ensemble de la période et pour les trois premiers niveaux de compétitions. Le basket masculin est étudié à partir de la saison 1988-89 sur ses deux premiers niveaux. Le basket féminin apparaît dans notre étude lors de la saison 1996-97 uniquement pour son championnat majeur.

Les clubs normands étudiés sont récapitulés dans le tableau suivant, ainsi que leur situation en 2010/2011 :

Tableau 1 : Clubs de haut-niveau en Normandie (sport, création, niveau en 2010/2011)

| Sport | Club | Sigle | Année de fondation | Championnat en 2010-2011 | Niveau du championnat |
|------------------|-----------------------------|----------------|--------------------|--------------------------|-----------------------|
| Football | AS Charbourg | ASCF | 1945 | CFA | 4 |
| | CA Lisieux | CALF | 1900 | DH | 6 |
| | FC Rouen | FCR | 1899 | National | 3 |
| | Le Havre AC | HAC | 1872 | L2 | 2 |
| | Pacy Vallée d'Eure Football | PVEF | 1932 | National | 3 |
| | Stade Malherbe de Caen | SMC | 1913 | L1 | 1 |
| basket | SPO Rouen Basket | SPO | 1998 | Pro B | 2 |
| | STB Le Havre | STB | 1924 | Pro A | 1 |
| | Caen BC | CBC | 1959 | NM2 | 4 |
| | ALM Evreux | ALM | 1959 | Pro B | 2 |
| | USO Mondeville (féminin) | USOM | 1971 | Ligue Féminine | 1 |
| Hockey sur Glace | Kockey Club de Caen | HCC - Drakkars | 1968 | Ligue Magnus | 1 |
| | Rouen Hockey Élite 76 | Dragons | 1982 | Ligue Magnus | 1 |
| | Cherbourg Hockey Club | Choc | 1983 | ? | ? |

L'étude se structure en trois parties. **La première analyse la présence des clubs normands dans les divisions professionnelles au cours des 30 dernières années.** Certes, le sport professionnel normand existe depuis plus longtemps mais nous considérons que l'avènement des chaînes de télévision à péage, l'explosion de l'offre de divertissement et la globalisation illustrée par l'arrêt Bosman constituent une ligne de partage des eaux. Ainsi les années 1980 marquent le point de départ d'un secteur en cours de maturation.

La deuxième partie croise le constat réalisé sur les localisations avec les variables démographiques régionales. Si la dimension « quantité » d'habitants est première, il convient d'y ajouter un aspect « qualité » via des éléments de prospérité économique ainsi que sociologiques via notamment la question des identités locales.

La dernière partie envisage l'émergence d'une stratégie délibérée d'allocation de moyens publics mais aussi privés. Dans un contexte de marché se figeant via un phénomène de métropolisation des ligues, quelle que soit leur niveau, l'offre locale de spectacle sportif professionnel récurrent est-elle en voie de se stabiliser durablement ? Le postulat posé à l'échelon continental et national d'une concentration de l'offre autour des grandes aires urbaines par Helleu en 2007 se retrouve-t-il à l'échelon régional ?

Les clubs professionnels en Normandie : une longue histoire

De part et d'autre de la Seine, les villes normandes ont une longue histoire en termes de présence des clubs dans les championnats d'élite. La concurrence illustrée par les derbys opposants les équipes phares locales fait rage depuis l'avènement du professionnalisme. Ainsi, si les grandes villes régionales (Caen, Cherbourg, Rouen et Le Havre) figurent régulièrement dans les ligues professionnelles, des villes de moindre importance ont régulièrement intégré les championnats de l'élite et pour certaines y figurent encore.

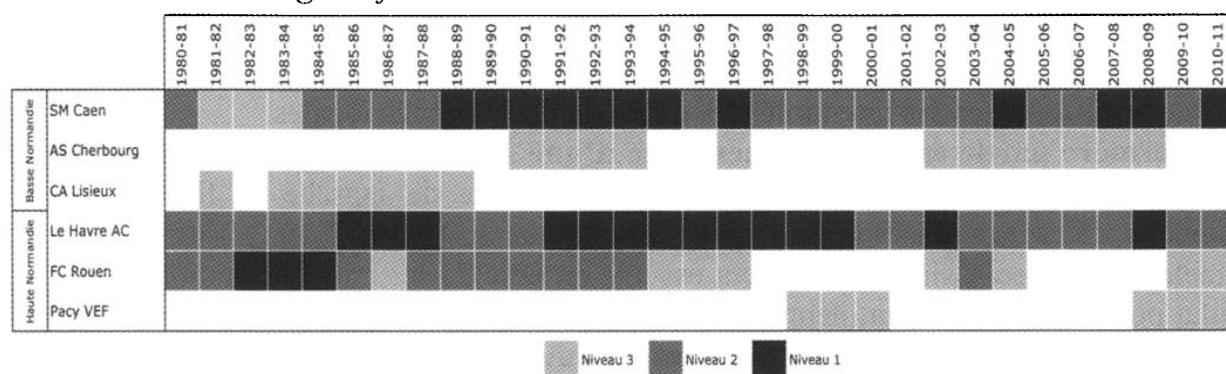
Il est convenu de considérer que le modèle du sport anglais s'est diffusé via les colonies britanniques et plus largement les ports. Ainsi, la ville du Havre est régulièrement présentée comme celle du club de football doyen en France. Le Havre Athletic Club créé en 1872 illustre une présence ancienne du sport en Normandie. Après le lancement officiel du championnat professionnel en 1931, les clubs normands sont apparus dès les années 1930 dans l'élite nationale. Depuis, la région a presque toujours bénéficié de représentants parmi la vingtaine de clubs présents en Niveau 1 (Division 1 devenue Ligue 1). Rappelons à ce stade que le principe pyramidal du sport français et européen est celui d'une constitution des championnats selon le mérite sportif via un système de promotion / relégation en fonction du classement sportif de la saison précédente. De la même manière, les meilleurs clubs nationaux se qualifient sur le terrain pour les compétitions européennes. On notera que ce modèle quasi séculaire en Europe n'est pas universel. Ainsi, aux Etats-Unis, les ligues regroupent des franchises dont les conditions de participation au championnat relèvent de critères non sportifs dans un

système où les éventuelles évictions de la ligue ne sont pas liées au résultat sportif, la ligue étant dite « fermée » (DURAND, RAVENEL & HELLEU 2005).

Aspects intra-sport : le football

La figure suivante présente la participation des clubs normands aux trois premiers niveaux de l'élite nationale depuis 1980 :

Fig. 2 : football en Normandie, clubs de niveau 1, 2 & 3



Si l'on observe une mobilité inter-divisions, il existe également un changement sensible du centre de gravité du leadership régional au cours du temps. Ainsi le FC Rouen qui dans les années 1960 figurait régulièrement au niveau 1 a depuis près de 10 saisons disparu de l'élite, qu'elle soit de niveau 1 ou 2. Dans le même temps on constate une stabilisation du SM Caen et du Havre AC dans ces mêmes divisions, sans toutefois que l'un ou l'autre se maintienne durablement au niveau 1.

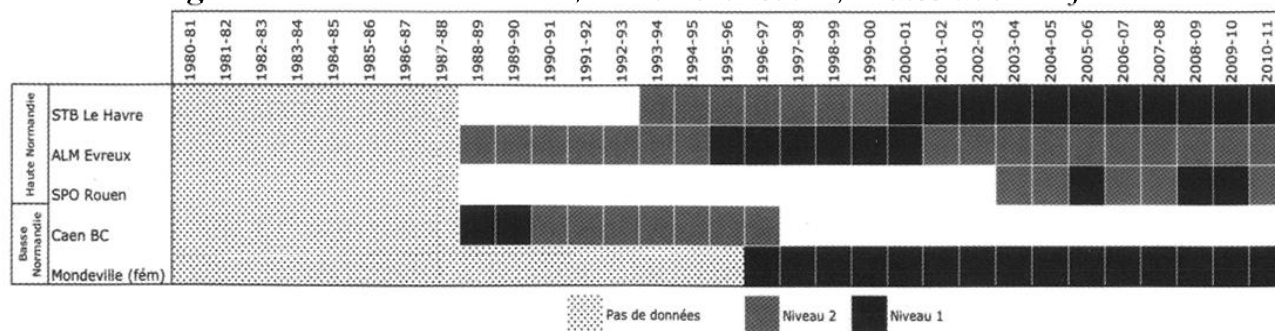
Méthodologiquement, il existe une interférence liée à l'effectif total des clubs admis à chaque niveau. Ainsi dans les années 1960, lors de la création de la 2^e division professionnelle, la fédération avait-elle constitué le championnat via des dossiers de candidature déposés par les clubs : 19 furent finalement retenus, le championnat s'étoffant au cours des années 1970 pour finalement se scinder en 2 groupes. Par la suite, la ligue de football a resserré son élite en 1993 et fusionné les 2 groupes de 18 clubs de D2 dans un championnat unique à 20 clubs devenu Ligue 2. Ainsi, un certain nombre de clubs ont disparu du niveau 2 « mécaniquement ». Ce phénomène darwinien constitue un accélérateur de la dualisation du marché. Le rugby a lui aussi, au cours des deux dernières décennies, produit ce phénomène, l'élite passant de 80 clubs en niveau 1 à 40, puis actuellement deux divisions professionnelles regroupant 14 clubs –top 14– et 16 –pro D2.

Au-delà de ces clubs phares, Cherbourg, Lisieux en Basse-Normandie et Pacy-sur Eure en Haute Normandie ont parfois intégré le Niveau 3 sans jamais parvenir à accéder au second niveau.

Aspects intra-sport : le basket

Concernant les sports en salle, le basket, au cours des 30 dernières années, a lui aussi vécu un bouleversement de son centre de gravité régional.

Fig. 3 : basket en Normandie, clubs de niveau 1,2 masculin et 1 féminin



Le grand club normand était jusqu'au milieu de années 1980 le Caen Basket Club, véritable bastion du basket national avec son célèbre Palais des Sports redouté par tous les clubs. Dans les années 1970, le CBC finira deux fois 2^e et deux fois 3^e du championnat national de niveau 1 et participe régulièrement à la coupe d'Europe de niveau 2. Entre 1985 et 1990, l'équipe souffre sportivement et est finalement reléguée au niveau 2. On observe que la chute du CBC est quasi simultanée de l'avènement du club féminin de Mondeville dans l'élite nationale. Avant 1989, le palmarès de l'USOM se résume à une saison en N3 avant une rechute en régionale. Entre 1990 et 1996, quatre promotions vont propulser le club au niveau 1 où il se maintient du fait des difficultés financières d'autres équipes. La saison suivante stabilise le club au niveau 1 et marque la 1^{ère} qualification des « filles de Mondeville » en coupe d'Europe. La section basket professionnelle prend son autonomie du club omnisport et dès lors se structure en termes de management et de formation. En 2004/2005, 3^e du championnat, le club intègre l'Euroligue, compétition dans laquelle il se qualifie régulièrement pour les 1/8^{ème} de finale. Dans le même temps, les hommes du Caen Basket Club oscillent entre les niveaux 3 & 4 nationales... dans un Palais des sports d'un autre âge.

En Haute Normandie, la présence d'un club dans l'élite nationale du basket n'apparaît qu'en 1988/1989 avec l'arrivée de l'ALM Evreux au niveau 2. Après 7 saisons, Evreux accède à la Pro A où le club se maintient 6 ans avant de redescendre en Pro B en 2001/2002. En 93/94 un autre club, Saint-Thomas Basket au Havre, accède au niveau 2. Sept saisons plus tard (2000/2001), il est promu en Pro A où il rejoint Evreux qui descend la saison suivante. Depuis, Le Havre se maintient en Pro A et Evreux en pro B. Plus récemment, la capitale régionale haut-normande a elle aussi vu son équipe intégrer l'élite du basket français. Le SPO Rouen accède à la Pro B en 2003/2004 et deux ans plus tard monte en Pro A... pour redescendre immédiatement, ne disposant pas d'une salle suffisamment grande pour rivaliser avec ses adversaires. Deux saisons en Pro B et le club remonte, se maintient et... redescend la saison suivante (2009/2010).

L'observation attentive des parcours des trois clubs haut normands semble riche d'enseignement. Dans un désert, c'est Evreux qui accède le premier au niveau professionnel, s'y maintient mais est supplanté par Le Havre, lui même concurrencé par Rouen qui - faute d'installations adaptées - ne se stabilise pas dans l'élite. Actuellement, c'est le Saint-Thomas Basket qui est LE club haut-normand de basket.

Aspects intra-sport : le hockey sur glace

Le hockey sur glace est un sport mineur en France. Pourtant, la Normandie constitue un bastion national de cette discipline au niveau professionnel. Ainsi, Rouen, Caen et Cherbourg disposent (ou ont disposé) d'équipes performantes parmi l'élite nationale, avec des fortunes diverses.

Le grand club normand est Rouen. Les Drakkars ont remporté 10 titres nationaux depuis 1990 et 3 finales perdues, 3 coupes de France et 2 coupes de la Ligue. Dans une ville orpheline de son football et disposant d'un club de basket limité dans ses ambitions faute de salle, la patinoire de l'Île-Lacroix constitue une alternative crédible pour le public, les entreprises et les collectivités.

En Basse-Normandie, le Caen Hockey Club accède à l'élite en 1979, puis vivote. Des difficultés financières majeures relèguent le club en niveau 4 suite à un dépôt de bilan. Par la suite, il remonte en niveau 1 et en 1999/2000, devient vice-champion de France et vainqueur de la Coupe de France. Ensuite, l'équipe effectue des navettes permanentes entre niveau 1 et 2 (ligue Magnus et division 1) dont elle est vice-championne en 2009 et vainqueur en 2010.

Le hockey normand d'élite existe également à Cherbourg depuis 1983. Le CHOC à la suite de 2 promotions successives accède au niveau 2 national. Il échoue pour le titre pour un but de goal-average contre son rival caennais en 1993/1994 mais remporte le titre l'année suivante sans pour autant accéder à l'élite pour des raisons financières. Vice-champion la saison suivante, il dépose le bilan et évolue depuis entre le niveau 2 et 4 national sous le nom de Nord Cotentin Hockey Club. En fin de saison 2010, le club cesse ses activités et disparaît de la géographie normande du sport d'élite.

Les rotations du leadership régional, voire départemental peut s'expliquer par le hasard. Elles peuvent aussi trouver leurs sources dans le potentiel économique et donc de marché des territoires considérés.

Le potentiel local des villes normandes : une variable explicative pertinente ?

Le constat d'une évolution permanente de l'offre peut maintenant être confronté avec les potentiels locaux des villes normandes. En effet, le système sportif évolue depuis quelques années. L'élévation des budgets et la diminution relative des soutiens publics locaux rendent le potentiel local déterminant, sauf présence d'une firme partenaire agissant en mécène ou engagement particulièrement fort d'une collectivité locale très prospère (CHARRIER & DURAND 2005). L'apparition de la notion de potentiel local permet de comparer la présence (ou non) observée des clubs et les marchés offerts par chaque localisation. En outre, dans un milieu concurrentiel, le premier rentrant crédible disposant d'un stade ou d'une salle adaptée prend un avantage décisif dans la lutte pour le leadership régional et tend à stabiliser sa position. Le coût d'entrée sur le marché devient

si élevé qu'il constitue pour un challenger éventuel une barrière à l'entrée quasi infranchissable.

Tableau 4 : PIB départemental, population et rang des aires urbaines fonctionnelles normandes.

| Département | PIB (2005) en M€ | PIB par habitant (2005) en € | Aire Urbaine du département | Population (2006) des aires urbaines | Rang de l'aire urbaine en France |
|--------------------------|------------------|------------------------------|-----------------------------|--------------------------------------|----------------------------------|
| Calvados | 60 440 | 23 724 | Caen | 384 576 | 21 |
| | | | Lisieux | 47 109 | 145 |
| | | | Vire | 26 518 | 218 |
| | | | Bayeux | 26 161 | 224 |
| | | | Trouville-sur-Mer | 22 629 | 245 |
| | | | Honfleur | 15 665 | 309 |
| Orne | 6 119 | 20 885 | Alençon | 65 859 | 117 |
| | | | Flers | 34 345 | 186 |
| | | | Argentan | 26 097 | 226 |
| | | | L'Aigle | 19 894 | 262 |
| Manche | 10 706 | 21 767 | Cherbourg-Octeville | 116 562 | 66 |
| | | | Saint-Lô | 49 761 | 142 |
| | | | Granville | 30 911 | 200 |
| | | | Avranches | 18 794 | 273 |
| | | | Coutances | 17 705 | 287 |
| Seine Maritime | 33 058 | 26 583 | Rouen | 523 236 | 14 |
| | | | Le Havre | 290 826 | 30 |
| | | | Elbeuf | 88 283 | 95 |
| | | | Dieppe | 82 537 | 99 |
| | | | Eu | 32 631 | 190 |
| | | | Fécamp | 30 233 | 203 |
| | | | Bolbec | 15 750 | 306 |
| | | | Yvetot | 15 432 | 313 |
| | | | Lillebonne | 11 346 | 344 |
| | | | Gournay-en-Bray | 11 134 | 345 |
| Notre-Dame-de-Gravenchon | 9 067 | 350 | | | |
| Eure | 11 863 | 20 986 | Évreux | 100 479 | 80 |
| | | | Louviers | 42 866 | 158 |
| | | | Pont-Audemer | 20 240 | 260 |
| | | | Bernay | 18 049 | 282 |
| | | | Gaillon | 12 874 | 334 |

Source : INSEE

Sur les 31 aires urbaines normandes, cinq comptent plus de 100 000 habitants et 23 moins de 50 000 habitants. Nulle surprise à constater que Rouen, Caen, Le Havre, Cherbourg et Evreux disposent de l'offre sportive la plus importante sur le long terme. En considérant qu'à l'échelle nationale les hiérarchies sportives se calquent en partie sur les hiérarchies urbaines (RAVENEL 1998), on comprend les difficultés de Caen et Le Havre (respectivement 21^e et 30^e aires urbaines françaises) à se maintenir durablement en Ligue 1 de football. A l'opposé, le fait que Rouen (14^e AUF française) ne soit pas présent en L1 est très surprenant. En complément de l'approche démographique, la faiblesse économique relative illustrée par le PIB départemental absolu et moyen explique aussi la modestie de l'offre sportive de la Manche, de l'Eure et de l'Orne.

Ce constat intégré, la question des installations ne peut pas être éludée. Ainsi, on constate que l'inauguration du stade D'Ornano à Caen en 1993 a rendu l'émergence d'un concurrent régional très difficile. Seule la volonté politique de la mairie de Mondeville, via un sport alternatif au football, qui plus est dans une ligue féminine dont le budget moyen est sensiblement inférieur à celui de ses homologues masculins a permis l'émergence de l'Usom en basket dans la périphérie de Caen.

Dans la même logique, en Haute-Normandie, les villes de l'Eure ne peuvent véritablement rivaliser avec celles de la Seine-Maritime. Dès lors, en se structurant, le système évince ou relègue certains clubs, faute de potentiel suffisant. A l'échelon national, le partage relativement égalitaire des droits télévisuels permet à certaines villes de moindre importance de se maintenir temporairement dans l'élite, Auxerre constituant de ce point de vue une exception particulièrement marquée.

Potentiel local et concurrence inter-sports.

La concurrence entre les firmes de spectacle sportif peut être analysée de manière concentrique. On entend par « clients » quatre type d'acheteurs : bien évidemment le public direct qui assiste à la rencontre, supporte son équipe et consomme les produits dérivés et les services associés du club. Il faut aussi envisager les entreprises qui, en qualité de sponsors et plus fréquemment aujourd'hui dans le cadre de leurs relations publiques, utilisent le spectacle sportif comme lieu de rencontre aussi bien avec leurs collaborateurs qu'avec leurs clients. Les collectivités locales constituent un partenaire clé des clubs d'élite : subventions, infrastructure, achat de prestations et exonération fiscale sont autant de moyens de soutenir une équipe. Enfin les médias sont les quatrièmes clients des clubs, souvent via leur ligue qui commercialise et gère les droits audio-visuels. Accessoirement, mais cela peut être une stratégie délibérée, un club peut se positionner comme « formateur » et tenter de revendre ces meilleurs joueurs avant le terme de leur contrat sous la forme d'un transfert. Dans ce cas, les clubs les plus huppés constituent la clientèle visée. A ce stade, nous limiterons l'approche aux seuls sports-spectacle offerts aux différents types de clientèles.

En Basse-Normandie, la montée en Ligue 1 du Stade Malherbe en 1988 et une participation en Coupe d'Europe quatre ans plus tard a modifié la géographie du sport local. La construction d'une enceinte de 22 800 places plus adaptée aux ambitions et au

statut du club a généré une ponction sur le marché local ne laissant que peu de places aux autres équipes. Ainsi, le CBC (basket) est descendu en Niveau 2 en 1989/1990 pour y périlcliter et disparaître 7 saisons plus tard. Le destin des hockeyeurs caennais suit la même trajectoire. Seule, l'équipe féminine de Mondeville réussira à proposer une alternative avec le soutien de sa mairie –richement dotée en termes de fiscalité locale- et constructrice d'une salle de 2 500 places inaugurée en 2000. La Halle Bérégovoy constitue un atout majeur de l'Usom alors que dans l'agglomération, le Hockey Club Caennais et le Caen Basket Club évoluent dans des enceintes devenues complètement obsolètes selon les standards actuels.

Le cas de Cherbourg est plus difficile à analyser. Cette agglomération importante, bénéficiant d'une activité économique forte autour d'une centrale nucléaire et de l'usine de retraitement des déchets de la Hague, n'a jamais réussi à intégrer l'élite pour s'y maintenir, quel que soit le sport. Les passages du club de football local au niveau 3 n'ont jamais perduré, entrecoupant le parcours de promotion / relégation plus ou moins rapides. De la même manière, l'équipe de hockey cherbourgeoise n'a jamais confirmé ses saisons prometteuses et a aujourd'hui disparu. Les vellétés de Lisieux avec un passage de 6 saisons en niveau 3 de football dans les années 1980 seront sans suite. Aucune autre ville de la région, y compris les deux préfectures de la Manche (Saint-Lô) et de l'Orne (Alençon), n'a eu d'équipe parmi l'élite élargie étudiée.

En Haute-Normandie, la situation a elle aussi beaucoup évolué entre les sports. Après le monopole du football avec Rouen puis Le Havre en niveau 1 dans les années 1980, la disparition du FCR de la scène a permis l'émergence d'un club de basket à Evreux. L'élévation des budgets observée au cours des années 1990 a rendu le maintien en niveau 1 difficile, alors même que d'autres concurrents apparaissaient sur le marché, sollicitant le tissu industriel, médiatique et les collectivités locales. Ainsi sur la saison 2009/2010, les élus haut-normands disposent sur leur territoire de 7 équipes professionnelles : Basket au Havre (N1), Rouen (N2), Evreux (N2) ; football au Havre (N2), Pacy (N3) et Rouen (N3) auquel s'ajoute le hockey (N1) à Rouen...

Finalement, la situation haut normande semble moins stabilisée que celle de son homologue. Les projets d'infrastructure semblent pourtant pouvoir se présenter comme les « juges de paix » d'un système qui se construit au cours du temps et élève les standards. Ainsi, le prochain Grand Stade du Havre (25 000 places, 80 M€ financés par le secteur public) et le Grand Palais des sports de Rouen pourraient rapidement contribuer à figer la géographie normande du sport professionnel.

Localisation des clubs professionnels en Normandie : vers des grenouilles qui se différencient des bœufs ?

La suprématie régionale, entendue au sens de Grande Normandie, constitue un élément fort pour les spectateurs/supporters/élus des grandes villes de la région. Les enjeux symboliques et économiques autour des rencontres sportives s'inscrivent dans une compétition plus large pour le leadership régional. Les derbys historiques entre le FC

Rouen et le Havre AC, remplacés depuis peu par une rivalité entre Caennais et Havrais qui se croisent fréquemment dans les compétitions de football, en témoignent. Les fluctuations permanentes de division par le système de promotion/relégation, les coups d'éclats de certains, mais aussi les projets d'infrastructures constituent autant d'épisodes d'une rivalité ou les acteurs oscillent entre des stratégies d'opposition frontale et des choix de différenciation.

Nous envisageons alors la Normandie comme un marché où l'offre sportive est susceptible de rencontrer une demande mais aussi une concurrence. Toutes les villes normandes ne sont pas en mesure de fournir en qualité et en quantité des supporters et des sponsors permettant d'assumer une offre variée et de véritables stratégies de promotion d'une discipline plutôt qu'une autre. Il en résulte un système d'organisation du sport professionnel qui, inexorablement, au-delà des aspirations des acteurs locaux ou des cultures sportives, se calque sur la hiérarchie urbaine, en Normandie comme partout ailleurs.

En outre, on ne peut pas faire abstraction de la compétition au niveau national. La démographie normande montre une faiblesse en termes de grandes villes. Outre Rouen, 14^e aire urbaine française, Le Havre se situe à la 30^e place alors que Caen pointe en 21^e position. La 4^e aire urbaine régionale, Cherbourg se place 66^e et Evreux 80^e. Dans des divisions comptant une vingtaine d'équipes de niveau 1 et autant de niveau 2, la Normandie présente des potentiels limités comparés à d'autres régions. Dès lors, les efforts doivent se concentrer vers les localisations les plus aptes à tenir leur rang dans un contexte qui se durcit. De plus, la mise en œuvre de politique de mutualisation semble indispensable ; dans ce cas, l'Union fera la force (DURAND & BOURHIS 2008).

Le constat effectué en Basse-Normandie avec l'émergence d'un binôme SMC/ USOM dominant le marché est une tendance qui semble un scénario possible en Haute-Normandie. Ainsi, si Evreux a pendant une période constitué l'équipe fanion en basket, Rouen semble aujourd'hui en position de reprendre le leadership régional. La condition de disposer d'une salle adaptée constitue évidemment un préalable indispensable, faute d'être suffisant. Le Havre et ses deux clubs majeurs en basket et football semblent illustrer les difficultés créées par la cohabitation de plusieurs firmes de spectacle sportif sur un territoire dont le potentiel ne permet pas cette pluralité.

Comme la localisation de l'offre de sport spectacle en Normandie l'a montré, le système se structure et se rationalise inexorablement selon une logique d'adaptation au potentiel local disponible. Les élus, en prenant conscience de cette réalité, se doivent d'intégrer à leur stratégie de soutien cette logique de géomarketing. Le financement d'infrastructures et plus largement le subventionnement public doivent se concentrer sur les clubs susceptibles de s'implanter durablement à l'échelon national, voire européen. Dans ce contexte, l'heure des choix, parfois douloureux, est venue, d'autant plus que la Cour des comptes s'est récemment inquiétée du soutien public aux équipes professionnelles sans contrepartie réelle (Cour des comptes, 2009). Faute de stratégie claire, notamment en cas de dispersion des efforts de régions finalement « petites » comparées à beaucoup d'autres, la représentation normande dans l'élite nationale pourrait rapidement périr voire disparaître.

BOURG J-F, NYS J-F (2006), *Financement des clubs sportifs et stratégie des collectivités locales : nouveaux modèles, nouveaux enjeux*, n°35, PUS.

CHARRIER D., DURAND C. (2002), *Le Financement du Sport par les collectivités locales*, tome 1 & 2 ; n°17/18, PUS

CHARRIER D., DURAND C. (2005), « Le financement des politiques sportives locales : sport pour tous, sport professionnel, une dualité à réinventer », *Annuaire des collectivités locales*, 25ème édition, Cnrs éditions, pp.65-75

COUR DES COMPTES (2009), *Les collectivités territoriales et les clubs sportifs professionnels*. Paris, La documentation Française. Téléchargeable sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/>

DURAND C., BOURHIS M. (2008), « Financement du sport et intercommunalité : objectifs initiaux, enjeux et premiers bilans », *Revue du Trésor*, 88^e année, décembre, n°11, pp.828-832.

DURAND C., RAVENEL L., HELLEU B. (2005) *Basket professionnel en France : approche stratégique et géomarketing*, n°29, PUS.

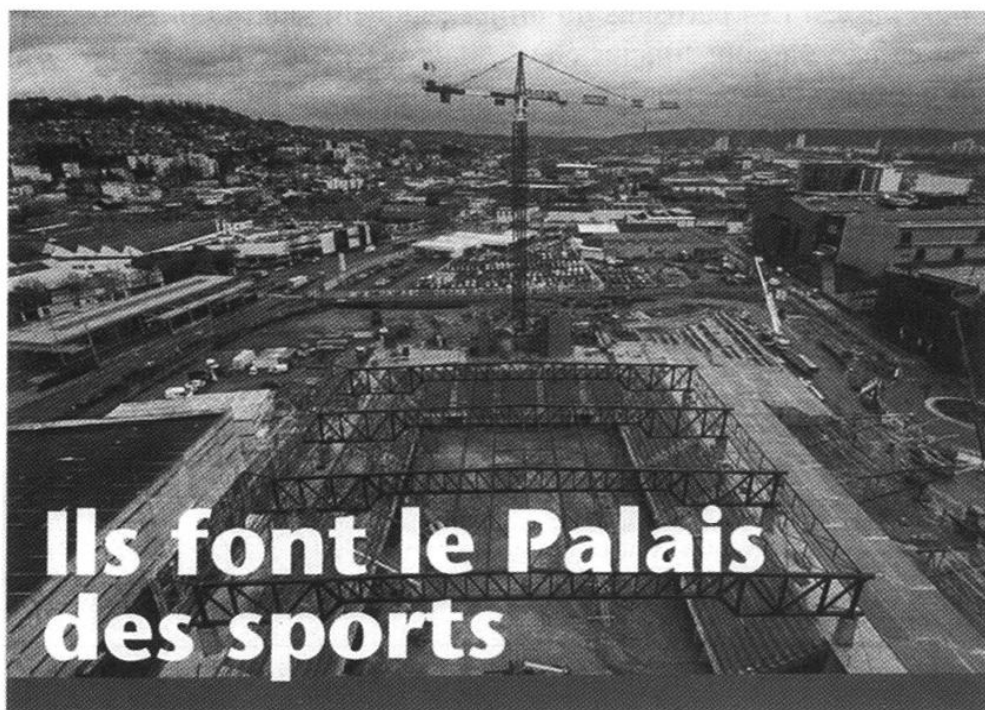
HELLEU B. (2007), *Régulation des ligues sportives professionnelles : une approche géographique. Le cas du football européen (1975-2005)* thèse de doctorat STAPS, Université de Rouen, non publiée.

HELLEU B., DURAND C. (2007), « La métropolisation du sport professionnel en Europe et en Amérique du Nord : une approche comparative », *Mappemonde*, n°88 (4/2007).

RAVENEL L. (1998), « Hiérarchies urbaines, hiérarchies sportives : quand le football français s'écarte de la norme européenne », *L'espace géographique* (4).

RAVENEL L. (2004), « Pourquoi n'y a-t-il pas de rugby en Normandie ? Un essai d'explication géographique », *Norois* (190).

En ligne <http://norois.revues.org/index79.html>.



(Photo extraite du magazine de la CREA, février 2011)